

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	9 (1921)
Heft:	126
Artikel:	Carrières féminines : la femme-pasteur : [1ère partie]
Autor:	Chapuis, Paul
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-256736

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Originale et intéressante, M^{me} de Maintenon l'est, très certainement, mais elle n'a rien d'aimable; elle n'éveille pas la sympathie du lecteur. La faute — hâtons-nous de le dire — en est moins à l'auteur qu'à son modèle; et la raison en est facile à discerner : c'est qu'à lire l'histoire de cette vie où tant d'honneurs furent mêlés à tant d'humiliations, où grandeurs et pétites voisinent, on éprouve ce que M^{me} de Maintenon avait elle-même fort bien exprimé en ces termes : « C'est que je ne suis pas grande, je suis seulement élevée. »

Jacqueline DE LA HARPE.

VARIÉTÉ

La femme tchécoslovaque et son action politique

La révolution du 28 octobre 1918 qui a créé la République tchécoslovaque a libéré, en même temps, la femme tchécoslovaque de tous les préjugés qui l'empêchaient jusqu'ici de participer pleinement au développement culturel et politique. La Constituante lui a accordé le droit de vote, et il faut avouer que les femmes tchécoslovaques ont largement usé de ce privilège. Des 2.256.441 électrices, 2.088.260 ont déposé leurs bulletins en votant en général pour les idées avancées. Il est intéressant de constater que la participation des femmes au vote a été plus grande que celle des hommes. Parmi les députés élus en compte 13 femmes. Même succès dans le domaine de la politique communale. Là aussi les femmes ont pris vivement part à la lutte électorale dont plusieurs centaines de candidates féminines sont sorties victorieuses. Il y a désormais même quelques femmes qui occupent la fonction de maire et ne s'en acquittent pas mal du tout.

Le coup d'Etat de 1918 ouvrit aux jeunes filles toutes les écoles secondaires. L'avidité avec laquelle la jeunesse féminine se met à en tirer profit ressort de la statistique accusant, pour cette année-ci, 23.397 jeunes filles fréquentant les collèges et les gymnases, ce qui représente 23 % de tous les élèves. L'afflux des femmes aux études universitaires est également très fort — 1300 femmes parmi 8000 auditeurs, rien qu'à l'Université de Jean Huss, à Prague, — et il s'accélérera sans doute encore les années prochaines.

En accordant aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes, la Constituante n'a fait que s'inspirer des traditions du peuple tchécoslovaque qui, depuis l'époque hussite, aimait à accorder à la femme de larges possibilités de se faire valoir, chose facile à expliquer chez un peuple pas trop nombreux qui, en permettant à la femme de dire son mot dans les affaires publiques, augmente en même temps les énergies nationales.

Déjà au commencement du XVII^e siècle, le grand pédagogue Jean-Amos Comenius intervint chaudement pour que les femmes fussent admises à l'enseignement en déclarant :

« On ne peut démontrer aucune raison pour laquelle le sexe féminin doive être exclu de l'enseignement des langues et de la sagesse. Car les femmes sont également faites à l'image de Dieu, elles participent également à sa grâce et au royaume des temps futurs. Pourquoi donc faut-il les priver de livres et ne leur permettre que l'alphabet? »

C'est ainsi que, il y a 300 ans, un Tchèque, franc comme l'or, parlait des femmes. Le peuple tchécoslovaque libéré n'avait qu'à suivre ses traces.

(Communication du Bureau de Presse tchécoslovaque à Genève.)

Autour du Congrès de Berne

Quand bien même nos lecteurs trouveront encarté en supplément à ce numéro de notre journal le programme définitif et détaillé du II^e Congrès national pour les intérêts féminins, il est encore plusieurs communications du Secrétariat que nous tenons à leur transmettre et qui ne figurent pas au programme.

Sur le travail du Congrès d'abord. Il paraît que quelques personnes ont confondu les *Sections* avec des *Commissions*, et ont craint que seules fussent ouvertes aux congressistes les séances plénaires. Il n'en est rien: la division du travail en Sections siégeant simultanément a

été rendue nécessaire par l'étendue du champ d'activité actuelle des femmes suisses, et pour permettre une étude plus approfondie, des discussions plus sécondes, sans obliger pour cela le Congrès à siéger trop longtemps. Toutes les séances de Sections, aussi bien que les séances plénaires, sont donc ouvertes aux congressistes. Il n'est pas non plus inutile de rappeler que des cartes valables pour une journée au prix de 3 fr. l'ung ont été prévues, disposition qu'apprécièrent certainement vivement toutes celles que leurs occupations empêchent de passer à Berne cinq jours complets. Disons encore, et cette nouvelle sera accueillie avec joie en Suisse romande, que les rapports lus en séances plénaires seront résumés dans l'autre langue nationale que celle dans laquelle ils auront été présentés, et que les rapports lus en séances de sections comportent des thèses qui seront traduites et distribuées d'avance aux congressistes, afin de laisser plus de temps à la discussion. Les personnes qui désirent participer aux discussions sont priées d'en informer si possible d'avance le Secrétariat du Congrès, afin que du temps leur soit réservé à cet effet.

Les autorités bernoises, tant politiques qu'éclésiastiques, sont fort bien disposées pour le Congrès, puisque d'une part elles ont mis à sa disposition l'Université, d'autre part ont autorisé la prédication de M^{me} Pfister à la cathédrale, et enfin que le Conseil d'Etat sera officiellement représenté par deux de ses membres, MM. Merz et Simonin. Et les organisateurs de l'Exposition Hodler, qui a lieu en ce moment dans la ville fédérale, ont suivi cet exemple, en accordant l'entrée de l'Exposition à prix réduits, sur présentation de la carte de Congrès. Cette nouvelle sera certainement fort appréciée de toutes celles qui désirent profiter de l'occasion d'un voyage à Berne pour admirer dans son ensemble l'œuvre du maître suisse. D'ailleurs, les manifestations artistiques ne seront pas absentes du Congrès: plusieurs cantatrices très appréciées ont promis leur concours, soit pour le service religieux du 2 octobre au matin, soit pour la soirée au Schänzli, (4 octobre) pour laquelle nous savons que des surprises sont en préparation.

De son côté, la Section bernoise de l'Association suisse pour le Suffrage féminin invite les suffragistes participant au Congrès à un souper en commun, le lundi 3 octobre, à 6 h. 1/2, au Schweizerhof (prix de la carte, 4 fr.; s'inscrire auprès de M^{me} Leuch, Falkenweg, 9). L'heure a été choisie ainsi pour permettre à ceux qui le désirent d'assister à la grande soirée pour la jeunesse qui aura lieu le même soir. Nous qui savons, par expérience, que les « soupers suffragistes » sont toujours une des plus gaies manifestations de nos assises féminines, ne pouvons engager trop chaudement les suffragistes romands qui compilent aller à Berne à s'inscrire pour ce souper.

Et enfin, que l'on sache bien que le Congrès, tout en étant un Congrès des Intérêts féminins, accueille avec joie toute participation masculine. Si les organisatrices ont mis de la coquetterie à n'inscrire au programme que des rapporteuses féminins, prouvant ainsi que les femmes sont parfaitement capables de traiter elles-mêmes tous les sujets qui touchent à leurs préoccupations, elles n'oublient pas que le premier Congrès a eu lieu avec le concours d'hommes dévoués à nos idées, et elles apprécieront hautement la présence d'hommes au II^e Congrès, prouvant par les faits ce que nous répétons si souvent sur notre mouvement, qui ne tend pas à séparer l'activité masculine de l'activité féminine, mais à les faire collaborer.

Carrières féminines

La femme-pasteur

Ce sujet fait partie de la vaste et passionnante question du féminisme. Que de temps n'a-t-il pas fallu pour que cette œuvre de justice marche vers son accomplissement! Depuis plus d'un siècle l'émancipation de la femme n'a plus quitté les préoccupations humaines. Il a fallu sans doute et il faut encore lutter, rudement parfois, contre des préjugés séculaires pour que justice soit rendue. Nous avons peine à comprendre que, durant tant de siècles, l'homme ait si complètement tenu à l'écart la moitié du genre humain. C'est à cette société égoïste qu'Ibsen, dans ses papiers posthumes, adressait ces justes reproches : « La société moderne n'est pas une société humaine, ce n'est qu'une société masculine. Quand les champions de la liberté

veulent une amélioration dans la situation sociale de la femme, ils commencent par s'enquérir si l'opinion publique — c'est-à-dire l'opinion masculine — l'approuve. C'est demander aux loups s'ils approuveraient de nouvelles mesures protectrices à l'égard des agneaux. »

Il semblerait pourtant que toutes ces questions devraient être très simples, surtout pour le chrétien qui veut régler sa pensée et sa conduite sur l'Evangile de Jésus-Christ. Pour le Christ de l'Evangile, ce qui prime, c'est l'affirmation de la valeur infinie de l'âme humaine; il ne connaît pas des gens qui comptent et d'autres qui ne comptent pas. Hommes et femmes, dans sa pensée, sont des âmes égales, également pécheresses sans doute, mais également aimées. Il fut bien le libérateur de la femme. Aux premiers temps de l'Eglise chrétienne, elle lutte aux côtés de l'homme pour la propagande de l'Evangile. Pierre dans son discours au peuple s'écrie : « Vos fils et vos filles prophétiseront » c'est-à-dire prêcheront. Philippe l'évangéliste avait quatre filles qui étaient prophétes, c'est-à-dire qui prêchaient. Dans un billet adressé à l'église d'Ephèse (*Romains XVI, 119*), Paul recommande Phoebe, diaconesse de l'église de Cenchères, et nomme plusieurs autres femmes qui ont agi comme de véritables missionnaires. Il ne semble donc pas que Paul ait interdit aux femmes de prêcher, il n'y met que certaines conditions : « toute femme qui prie ou prophétise la tête sans voile déshonore son chef ». Il reste le fameux texte, dont on a fait si grand état (*I Cor. XIV, 34*) : « Que vos femmes se taisent dans les assemblées, il ne leur est pas permis d'y prendre la parole... Il est maléasant à une femme de parler dans une assemblée. » Suivant quelques auteurs, ce texte paraît être une adjonction postérieure, ou bien il faut admettre une contradiction dans la pensée de l'apôtre. Pour trouver sa pensée, il est plus sûr de s'attacher au texte (*Galates III, 28*) : « En Christ il n'y a plus ni homme ni femme » ; ces mots lapidaires expriment bien l'esprit libérateur de l'Evangile à l'égard du genre humain tout entier.

Jusqu'au milieu du II^e siècle, on peut suivre les traces de cette activité féminine. Pline le jeune, au début du II^e siècle, dans sa lettre à Trojus (98-117) parle de femmes qui, chez les chrétiens, sont nommées « ministres ». Les lettres d'Ignace, entre 117 et 125, dont l'authenticité longtemps contestée semble affermie, signalent à deux reprises des femmes marquantes dans l'église, une certaine Alke qui paraît avoir été une femme supérieure et active à Smyrne et connue dans toute l'Asie. Alors que son frère était ennemi acharné du christianisme, elle était un des appuis de la foi; ce fait se reproduisit souvent. Dans les *Acta Pauli* (vers 150) plusieurs femmes jouent un rôle éminent, il est probable que l'auteur de ce roman s'est appuyé sur des faits historiques à nous inconnus. Tout ceci nous permet de constater qu'en parlant de la place que la femme pourrait avoir dans l'Eglise, nous n'innovons rien, nous ne faisons que retourner à la glorieuse liberté et à la haute fraternité des âmes qui n'auraient jamais dû être oubliées par les chrétiens.

Et après ce passé lointain, nous nous plaisons aussi à rappeler comme justification de notre étude ces paroles modernes de Mme de Witt Schlumberger : « Laissons donc à chaque être humain sa liberté et sa responsabilité; s'il commet quelque erreur, il saura bien s'en apercevoir, et la loi de l'offre et de la demande arrêtera vite les choix des carrières pour lesquelles la femme ne se trouverait pas d'aptitudes réelles... Il nous paraît absolument certain que l'heure du pasteur féminin sonnera dans nos églises réformées et nous croyons que cette nouveauté sera bienfaisante; il n'y a pas de raison raisonnable pour que la femme ne remplisse pas aussi bien que l'homme les devoirs du

pastorat, si elle a reçu la même préparation que lui et fait les études suffisantes. Ce que nous demandons, c'est qu'une société plus juste considère la femme comme un être libre devant avoir en toutes choses les mêmes droits que l'homme et capable d'apporter au monde un trésor insoupçonné de forces et de volonté nouvelles, surtout si l'homme la considère comme une aide volontaire et non comme une esclave ou une rivale. »

Nous nous sentons à l'aise maintenant pour parler de la femme pasteur. Le passé, le présent, les droits imprescriptibles de la personne humaine sont pour nous et c'est sans arrière-pensée que nous abordons notre sujet. Nous voulons voir principalement ce que la vocation demande, quelle préparation indispensable elle exige, et son avenir.

Il y a une condition fondamentale dont je voudrais dire deux mots avant tout autre chose, que j'appellerai la *vocation* réelle, profonde. Il faut non seulement que la profession intéresse la femme, l'attire, mais il est nécessaire qu'elle la saisisse entièrement, qu'elle soit comme une passion profonde, inspiratrice de toute activité ! Aux mobiles de l'intelligence doivent s'ajouter ceux du cœur, de la conviction, de la foi éclairée. Et que sont ces mobiles, sinon une consécration entière à Dieu, le don toujours plus complet de soi au service des autres, servir Dieu dans la personne des autres, souffrir pour les autres, à cause des autres, avec les autres, de cette souffrance qui grandit et qui purifie; en un mot il faut se sentir poussé, appelé, pouvoir redire avec l'ancien croyant : « Tu m'as persuadé et je me suis laissé persuader, tu m'as saisi, tu m'as vaincu. »

Ce point bien établi, voyons d'autres qualités indispensables à la femme pasteur, comme à l'homme pour le dire en passant. Il ne suffit point encore en effet de sentir en soi le désir profond et vrai de la vocation. Une culture intellectuelle supérieure doit le compléter. On a trop souvent traité de secondaire ce point qui nous paraît au contraire très capital; on a pensé que la piété personnelle, la bonne volonté étaient suffisantes. En ce faisant on n'a réussi qu'à discréditer le ministère évangélique, à diminuer ses exigences, à en oublier la valeur et l'importance. Qu'on se dise bien qu'un saint ignorant risque souvent de perdre son patois et sa peine à vouloir convertir les autres. Le pasteur (et j'entends ici aussi bien la femme que l'homme) est mêlé par sa vocation à la vie d'une foule de créatures de tous les milieux, cultivés ou ignorants; il est appelé à devoir se poser les questions les plus diverses, son activité multiple les lui pose, les situations les plus variées exigent de lui beaucoup de compréhension, de savoir-faire, de tact, et délicatesse; il est aux prises avec bien des problèmes qui ne doivent pas le trouver désarmé. Il est clair encore que la vocation, la supériorité intellectuelle doivent être confirmées par la sainteté de la vie morale: nous ne disons rien ici de la vie consacrée et fidèle tournée, et tendue vers le but. Allons plus avant, et je pense par exemple au travail pastoral à la campagne, au grand effort pour simplifier les notions acquises et reçues, pour aussi simplifier énormément son vocabulaire afin de rendre accessible à chacun les problèmes vitaux et pour éveiller les consciences. On parle souvent, et on ne saura peut-être jamais l'effet produit par sa parole où on a mis non seulement sa réflexion, mais son cœur et son amour; on visite, on doit faire « en temps et hors de temps » toujours à la peine sans se soucier d'être à l'honneur, on se fatigue sur les chemins, on livre bataille au vent, à la pluie, à la neige pour aller se pencher sur quelque âme où le lumignon fume encore, et il font souvent de nombreuses visites pour arriver à pénétrer un peu dans les consciences qui se tiennent sur la défensive. Souvent on n'aura comme stimulant, alors qu'on est peut-être fatigué ou

préoccupé, que la parole naïve, révélatrice d'une grave incompréhension : « Monsieur le pasteur se promène ! Il faut mettre la main à tout, aux besognes les plus simples, les plus matérielles qui paraissent tout à fait en dehors de notre activité. Appelé par sa vocation à lier sa vie très intimement à celle de ses paroissiens, le pasteur a l'occasion, à côté de beaucoup de motifs d'encouragement, de savourer bien des déceptions amères. Et si nous voulions parler du pastorat dans les villes, nous y ajouterais toutes les préoccupation spéciales qu'engendrent les cités populaires, inquiètes, agitées de passions tumultueuses, la difficulté extrême en face de questions brûlantes, le sentiment parfois accablant de la solitude morale, la tristesse qui dégage l'apréte des luttes nécessaires où l'on sent toute sa faiblesse.

Le pastorat demande donc et, nous devons nous pénétrer de cette pensée, de celle qui voudrait l'embrasser des qualités morales spécialement fortes, un caractère trempé, résistant, endurant, fait de souplesse, plein de tact et de prudence, dépourvu de toute susceptibilité. Pour se mouvoir ainsi dans la pratique du ministère, sans tomber, sans étrier, il faut être la colonne de fer ou la muraille d'airain. Et d'innombrables femmes ont montré, dans d'autres domaines, d'autres carrières, qu'elles pouvaient l'être !

Quant à la préparation il ne saurait être question d'autre chose que d'études universitaires complètes, les mêmes que celles qui sont exigées pour l'homme. Elles ne sauraient être poursuivies avec assez de soin et de sérieux. Il serait très dangereux, je crois, que, pour des exigences pratiques, on mutille, on diminue l'importance des études théoriques. Car une fois l'exercice du ministère commencé on n'aura plus guère le temps, sauf quelques exceptions, de compléter sa préparation ; on ne pourra que souffrir de son insuffisance. Aujourd'hui cependant, c'est une idée très fréquente qu'il faut avant tout du pratique ; les valeurs purement intellectuelles ou spirituelles sont dépréciées par un fort courant de matérialisme pratique. Nous pensons que cette appréciation utilitaire est dangereuse et fausse, et on ne saurait assez réagir. Tout ce qui peut éveiller le goût de la recherche, assouplir l'esprit, élargir les horizons, tout ce qui nous aide à pénétrer dans les trésors du passé pour mieux comprendre le présent, tout cela est une force. Si je crois devoir rompre une lance pour que la femme pasteur ait une culture universitaire complète et solide, je m'empresse d'ajouter qu'elle ne suffit pas. Elle doit encore se familiariser avec des problèmes et des questions de méthode, de pratique qui ne se posaient peut-être pas jadis, avec des problèmes nouveaux ; les problèmes économiques, sociaux en particuliers. Il n'est pas de médecin, qui, ses études achevées ne fasse de l'internat, les avocats ont l'obligation du stage. Pourquoi donc n'exigerait-on pas du futur pasteur, homme ou femme, un stage analogue, soit chez un pasteur expérimenté, soit dans une institution quelconque, soit dans une école pratique, comme les ministères féminins ? Ajoutons que nous ne pensons pas que la femme pasteur doive se spécialiser dans des œuvres particulièrement féminines (nous avons assez de gardes-malades, infirmières, etc.), car son action doit être avant tout religieuse ; elle ne doit sans aucun prétexte s'écartez de son but premier : devenir pasteur.

* * *

Nous pouvons constater maintenant que l'action religieuse attire la femme, qu'elle a des dons très réels, des aptitudes certaines dans ce domaine spécial. Les preuves abondent. Un mouvement accentué se dessine en sa faveur. Laissons parler les faits et voyons l'état de la question dans quelques pays protestants. Je vous livre ici les modestes résultats d'une petite en-

quête à laquelle je me suis livré au cours de l'été dernier. Mieux que toute autre chose ils nous montreront que, malgré tout, peu à peu, la question se pose, occupe et préoccupe, qu'elle se développe et finira par suivre logiquement son cours.

(A suivre)

Paul CHAPUIS, pasteur.

De-ci, De-là...

Nous sommes très heureuse de pouvoir annoncer à nos lecteurs que notre collaboratrice, Mme Rose Rigaud, Dr ès lettres, vient d'être nommée privat-docent à l'Université de Neuchâtel pour un cours sur des sujets de littérature française au XVI^e siècle. Mme Rigaud, qui est une des figures les plus connues de nos cercles féministes, et qui a affirmé ses remarquables qualités politiques durant toute la campagne pour le suffrage féminin à Neuchâtel, en 1918-1919, s'est fait d'autre part un nom dans les milieux littéraires par sa thèse de doctorat sur Christine de Pisan. Nous la félicitons très chaleureusement de cette nomination qui allonge notre liste de femmes professant dans des chaires universitaires en Suisse.

* * *

La Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté avait profité, le 10 septembre dernier, de la présence simultanée à Genève de Miss Jane Addams, sa présidente internationale, et des trois déléguées féminines à l'Assemblée de la S. d. N. (Mme Wicksell, Mme Forchammer et Bonnevieu) pour organiser, une réception d'abord, une séance publique à l'Athénée ensuite. Le sujet traité était celui-ci : « Que peuvent les femmes pour rétablir la paix du monde ? » Miss Addams, Mme Forchammer, et nos compatriotes Mme Claparède, Mme Marg. Gobat et Pfenninger (Magali Heilo) ont tour à tour pris la parole pour recommander la participation des femmes aux travaux de la S. d. N. et l'éducation des femmes et des enfants en vue de la paix internationale.

* * *

Nous avons annoncé en son temps le II^e Congrès international des Ouvrières qui doit se tenir à Genève du 17 au 25 octobre. Les renseignements qui nous sont parvenus depuis lors confirment l'intérêt que présentera cette réunion. Les séances (qui auront lieu probablement dans la salle de l'Athénée) seront consacrées à des rapports sur la réalisation des conventions adoptées à Washington quant au travail des femmes, puis à l'examen des sujets sur lesquels aura à se prononcer la III^e Conférence internationale du Travail, également convoquée à Genève pour le 25 octobre. Cette Conférence, on le sait, va s'occuper du sujet brûlant dans bien des milieux des conditions du travail dans l'agriculture, de même qu'elle s'est occupée à Washington des conditions du travail industriel, et à Genève du travail maritime, — et le Congrès des Ouvrières, en se réunissant huit jours plus tôt, entend par là pouvoir fournir à la Conférence des indications précieuses sur l'opinion des femmes directement intéressées. Nous pensons que les séances du Congrès des Ouvrières seront, sinon publiques, du moins facilement ouvertes aux femmes qui préoccupent les problèmes du travail. Pour tout renseignement, on peut s'adresser dès maintenant à la secrétaire générale, Mrs. Maud Swartz, Hôtel de la Paix, Genève.

* * *

Le très actif directeur du Secrétariat romand d'Hygiène morale et sociale, M. Maurice Veillard, nous a adressé, au cours de ces derniers mois de nombreux documents, tous plus intéressants les uns que les autres, et dont nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, parler ici plus en détail. Nous devons nous borner à signaler à nos lecteurs le numéro de 1920-21 de la *Revue annuelle d'Hygiène sociale et morale*, publiée par le Secrétariat, qui contient, en plus d'un article de fond, dûment étayé par des faits contemporains choisis dans notre pays¹, sur la protection de la famille, une chronique suisse et une chronique internationale extrêmement bien renseignées sur les sujets qui préoccupent le Secrétariat. (Se procurer cette *Revue* au siège du Secrétariat, Valentin, 44, Lausanne.)

La question du cinématographe y est aussi touchée ; on n'a pas oublié sans doute la belle étude si documentée et si fouillée de M. Veillard, dont nos lecteurs ont eu la primeur. Les conclusions (que nous avons également publiées) ont été communiquées aux principaux magistrats et fonctionnaires de police des trois cantons romands, qui, presque tous, les ont complètement approuvées, sauf quelques réserves d'ordre surtout juridique. Ce sont ces conclusions qu'il s'agit donc maintenant de faire entrer dans la pratique par des lois cantonales, ou des mesures de police locale, et c'est à quoi sont chaleureusement engagées les Associations affiliées au Secrétariat. Leur groupe-

¹ Citons, entre autres faits probants, cette comparaison établie par enquête de l'Institut J.-J. Rousseau entre les milieux familiaux bons et mauvais, et les « bons » et « mauvais » élèves signalés à l'école primaire. Sur 30 bons élèves, par exemple, 26 étaient bien logés, alors que 23 mauvais souffraient de la surpopulation et de la promiscuité (10 personnes dans 2 pièces, etc.). Parmi les 60 enfants enquêtés, 19 mauvais élèves sont, ou enfants illégitimes (5), ou enfants de prostituées (2), ou enfants d'alcooliques (8), etc. Le reste à l'avantage.